

Réseau ARPEGE

Maison Des Adolescents du Gard
15 Rue Sainte Anne 30900 NIMES

Entrée public : 34 Ter Rue Florian,
30900 NIMES

04 66 84 86 39 /
contact.arpege@mda30.com

«La Gazette d'Arpège», se veut être un support permettant d'initier une lecture partagée du travail en réseau et d'identifier des ressources professionnelles et partenariales activées auprès des adolescents et des jeunes adultes. Il nous est également possible de venir à votre rencontre afin de vous présenter l'ensemble de nos actions sur simple demande de votre part. Ce numéro vous propose de revenir sur des ressources et des dispositifs découverts de par les rencontres avec des partenaires du territoires ses derniers mois : Le Point Accueil Ecoute Jeune et le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles. Les projets d'Arpège pour les mois à venir sont aussi à découvrir dans un article.

POINT ACCUEIL ET ECOUTE JEUNE, LES MISSIONS

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) sont de petites structures conviviales et disséminées sur le territoire, volontairement proches des jeunes et complémentaires des maisons des adolescents (MDA).

Les PAEJ offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

Ces structures accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez vous, seul ou en groupe jeunes et/ ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, dès lors qu'ils rencontrent une difficulté sociale ou concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.

Cet accueil est subsidiaire aux dispositifs existants et de droit commun et n'offre pas de soin.

CONTACTER LE PAEJ 30

Par téléphone :
06 98 72 90 20

Par mail :
fatma.lebled@mlinimes.com
celia.margalef@mlinimes.com

Sur les réseaux sociaux :
facebook et twitter.

Une première rencontre est fixée avec le jeune au sein d'un lieu choisi avec lui, avec la proposition de construire un partenariat de proximité du lieu d'hébergement

LE PAEJ 30, PARTENAIRE ET RESSOURCE

Une rencontre avec l'équipe du Point Accueil Ecoute Jeunes s'est tenue le 11 juin 2019 au sein de la Maison des Adolescents, afin de présenter les missions et l'organisation du PAEJ 30.

Fatma LEBLED, coordinatrice du dispositif et Célia MARGALEF, psychologue, ont abordé le contexte récent de la création du PAEJ. Il survient suite à une démarche diagnostique de plusieurs mois à partir de septembre 2018, et à la volonté de l'Agence Régionale de Santé de mettre en place ce dispositif dès février 2019.

Après cinq mois d'activité, le PAEJ s'est saisi de 50 situations, soit 50 jeunes, de 12 à 25 ans, en situation de vulnérabilité.

Rayonnement : Les locaux sont basés à la Mission Locale de Nîmes qui porte le dispositif mais la zone d'intervention se déploie sur l'ensemble du département. La mobilité est en effet une spécificité de l'équipe du PAEJ 30.

L'équipe : Elle est formée d'une psychologue à mi-temps, d'une coordinatrice à plein temps. Le recrutement d'un éducateur spécialisé à plein temps est en cours.

LE RÉSEAU EST SOUTENU PAR :



LES PROPOSITIONS D'ARPEGE

L'accompagnement des jeunes majeurs, une thématique travaillée à l'occasion «des petits déjeuners partenariaux des 17/21 ans» :

«Au gré des rencontres interpartenariales Arpège, nous faisons le constat qu'il est parfois difficile pour les acteurs de la Protection de l'Enfance d'être en lien avec les dispositifs à destination des jeunes majeurs.

Or, le passage à la majorité représente pour bon nombre de jeunes de grands risques de rupture, malgré le soin que nous prenons à border au mieux leurs parcours de soins, scolaire, etc. De plus, nous n'avons pas tous une connaissance exhaustive des institutions existantes, ni de leurs particularités.

C'est ainsi que nous vous proposons, au cours de l'année scolaire 2019-2020, une série de quatre matinées au cours desquelles différentes thématiques seront abordées ; libre à vous de vous inscrire à celle(s) qui vous semblent le(s) plus pertinente(s) au regard de vos besoins en termes d'information.

Ces temps partagés ont pour vocation de favoriser les rencontres interpersonnelles, au-delà de notre connaissance théorique des dispositifs existants, afin d'orienter au mieux les grands ados et jeunes adultes et permettre des relais plus « incarnés » vers des personnes ressources.

Ces premiers petits déjeuners se centreront essentiellement autour de l'offre existante dans le bassin nîmois, et pourront être étendus par la suite si la demande émerge sur d'autres territoires. D'autres thématiques pourront également être abordées par la suite, comme l'accès au droit commun pour les jeunes majeurs ou la question de la vie affective et sexuelle.» **Béatrice Delpont, psychologue.**

Première session :**«Les 17-21 ans et l'accès à la santé mentale»****Judi 12 décembre 2019****9h-12h****Salle des Possibles, Maison des Adolescents 30****La question du traumatisme, abordée dans le cadre d'un colloque :**

«Chaque événement de vie est un vacillement de notre équilibre. Dans une fluctuation d'amplitude plus ou moins grande, venant avec plus ou moins de force. Pour certains, ils peuvent effracter nos contenants psychiques, perturber toute notre organisation de pensée et engendrer un traumatisme.

Cette question du Trauma est traitée à travers une pluralité de disciplines et de pratiques. Elle nous réunit cependant autour de la question de la souffrance que le traumatisme génère - cet arrêt sur image - qui vient perturber l'accompagnement et la rencontre intersubjective. Mais le traumatique c'est aussi l'Histoire parfois de parcours de résilience qui mettent en lumière les ressources insoupçonnées de l'Être humain.

La définition du traumatisme est aussi subjective que sociétale. Il sera donc nécessaire de prendre en compte la rencontre intersubjective de deux cultures dans la lecture des traumatismes et de colorer de cette dimension les pratiques et les spécificités de chaque professionnel accompagnant les enfants et les adolescents.

Ce colloque a pour essence de proposer différentes interprétations du fait traumatique, de ses impacts psychiques, subjectifs, familiaux, sociaux et culturels. C'est aussi pouvoir parcourir les outils aidants à sa réparation : outil créatif, culturelle ou insolite, non destiné à traiter du trauma mais pertinent pour l'apprentissage d'un nouveau Soi, devant incorporer dans son espace psychique, ce qui est venu faire traumatisme.»

Mélanie MAGNIN et Nathalie REYMOND BABOLAT, psychologues.**Date du colloque à confirmer :****la semaine du 4 février 2020****LIEUX RESSOURCE : LE CIDFF**

Accueil gratuit et anonyme de personnes majeures, le CIDFF est organisé en 4 secteurs d'intervention :

Accès au droit**Emploi/Formation****Lutte contre les violences sexistes****Formation des professionnels****20, rue de Verdun - 30900****Nîmes****Tél. 04 66 38 10 70****Fax : 04 66 38 39 92****accueil@cidff30.fr****LES MISSIONS DU CENTRE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES**

Accès au droit : Une permanence téléphonique est active, et deux juristes, Marina Amaro et Aurélie Pouget réalisent des permanences au sein de différents lieux du département. Elles répondent à des questions juridiques sur l'application du droit de la famille, notamment les conséquences des jugements pour la résidence des enfants. Elles peuvent également intervenir dans le cadre du droit pénal suite à dépôt de plainte, ou dans le cadre du droit des étrangers pour les femmes non européennes avec titre de séjour.

Des consultations d'avocat ont lieu au CIDFF tous les 15 jours. Les avocats peuvent recevoir des personnes suite à une première rencontre avec une juriste du CIDFF. Ils peuvent aussi être désignés comme avocat de la procédure.

L'équipe assure également des actions de prévention en lycée, collège et école primaire sur la thématique de l'égalité hommes/femmes, les stéréotypes de genre et la vie affective et sexuelle. Des demandes d'intervention peuvent être réalisées pour d'autres structures.

Emploi/Formation : L'objectif est de lever les freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, orientation). Il s'agit d'accompagnements destinés aux femmes hors UE, en situation régulière, sous la forme d'entretiens et d'ateliers.

Lutte contre les violences existes : Un accueil d'urgence est possible à hauteur de 2 à 3 nuitées en urgence (si vendredi), à condition d'avoir déposé plainte ou effectué une main courante. Un accueil de jour offre un lieu sécurisant avec la possibilité de laisser des affaires et de confier ses documents. L'appel au 3919 (violences femmes informations) permet une évaluation du danger par un binôme de professionnels (juriste/psychologue) pouvant interpellé le procureur.